Qu'entend-on par « (ré)utiliser des archives »?

« (Ré)utiliser des archives » est le fait de diffuser à un large public les documents et les informations qu'ils contiennent.

On distingue deux notions différentes :

- **l'utilisation** des archives et des données qu'elles contiennent dans le cadre pour lequel elles ont été créées (publication des résultats de la fouille par le responsable de mission) ;
- la réutilisation, qui est une utilisation à d'autres fins que celles de la mission de service public pour les besoins de laquelle les documents ont été produits ou reçus (utilisation commerciale, etc.).

Révision #1 Créé 1 décembre 2023 12:35:29 par Marie Stahl Mis à jour 1 décembre 2023 12:37:23 par Marie Stahl